

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 portant création de l'université de Nîmes ;

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	25
Membres présents :	19
Dont membres ayant voix délibérative :	16
Membres représentés ayant voix délibérative :	3
Quorum :	13

Le conseil d'université a pris la délibération suivante à l'unanimité.

Au regard du développement de la formation à la Médiation et à la Négociation et des besoins conséquents en formateurs, la création du Diplôme Universitaire « Formateur en Gestion de conflits, Médiation et Négociation » est approuvée.

Fait à Nîmes le,

Le président de l'université de Nîmes

Benoit ROIG

Demande d'ouverture du Diplôme d'Université

Formateur en médiation, négociation et gestion de conflits

Responsable UNIMES

Nom : MONTEILLET
Prénom : VANESSA
Statut : MCF
Département d'appartenance : Droit, Economie, Gestion
Mail : vanessa.monteillet@unimes.fr

Partenariat institutionnel :

Référent professionnel

Noms : BARADAT
Prénom : Laurence
Statut : formatrice
Mail : ihemn10@yahoo.fr

Nombre d'heures

Heures présentielles : **40 heures**
Nombre HETD : **40 HETD**
(la maquette détaillée sera présentée page suivante)

Nombre d'inscrits à minima et effectif maximum autorisé

Effectif de 8 inscrits (professionnels) ; et effectif maximum de 12 inscrits par groupe ; au-delà, constitution d'un groupe supplémentaire sous réserve d'un effectif d'au moins 8 professionnels inscrits.

Niveau de qualification attendu en entrée et sortie du DU

La formation, ouverte aux professionnels et aux étudiants, est destinée aux personnes,

- ayant suivi une formation à la médiation et la négociation de 200 heures minimum et une formation de formateur en gestion des conflits, médiation et négociation, de 120 H minimum et de 80 H de stage pratique,
- ou, le cas échéant, à ceux et celles justifiant d'une expérience suffisante et satisfaisante en matière de gestion de conflits en médiation et en négociation,
- et pour tous, aux personnes ayant également suivi un séminaire de synthèse du processus de résolution des conflits, dit « MASTERCLASS 1 » à l'IHEMN, avant l'entrée en formation.

Au terme de la formation, les participants atteignent un niveau de qualification leur donnant la capacité d'animer en autonomie une formation de base en médiation, négociation et gestion de conflits.

Période de déroulement de la session

Session 1. Formation janvier

Evaluation, février

Session 2 Evaluation Avril

Coût de la formation

Public financé : 500 €

Public non financé : 500 €

Etudiant (sous réserve d'atteinte du nombre minima de professionnel atteint) : 100 €

Doctorant (sous réserve d'atteinte du nombre minima de professionnel atteint) : 100 €

Contexte et positionnement du DU – besoins / public visé

Compte tenu du développement des modes amiables de règlement des différends et de la demande formulée par le Barreau de Nîmes, il est apparu opportun d'ouvrir à compter de 2014 une formation professionnalisante, initiale et continue, à la médiation et la négociation afin de former notamment des avocats et/ou toute personne confrontée à la gestion de conflits et à titre occasionnel des étudiants. Une convention de partenariat a été conclue à cette fin entre Unîmes et l'Institut des Hautes Etudes en Médiation et Négociation, situé à Aix-En-Provence.

Au regard du développement de la culture de la gestion des conflits, de la médiation et à la négociation au sein des organisations publiques que privées, tant sur le territoire national qu'à l'international, il existe un besoin significatif de formateurs en ces domaines. Dans le prolongement du DU existant, le Diplôme Universitaire (D.U.) FORMATEURS EN MEDIATION, NEGOCIATION ET GESTION DE CONFLITS aura vocation à proposer une formation exhaustive et de qualité permettant l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de la fonction de formateur en gestion de conflits, médiation et négociation.

Maquette détaillée du DU

Code UE ou ECUE	Intitulé UE ou ECUE	CM	TD	Nbre de grpes TD	TP	Nbre de grpes TP	heures effectives	HETD / étudiant	HETD à rémunérer
UE1	Transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être	4					4,0	6,0	6,0
UE2	Les différentes méthodes pédagogiques	4					4,0	6,0	6,0
UE3	Bâtir une action de formation en gestion de conflits en médiation et en négociation	4					4,0	6,0	6,0
UE4	Gestion du groupe et situations difficiles	4					4,0	6,0	6,0
UE5	Enseignement de l'étape du processus de résolution des conflits : la pose du cadre puis du « Quoi » : identification des questions	4					4,0	6,0	6,0
UE6	Enseignement de l'étape du processus de résolution des conflits : le « Pourquoi » : identification des émotions et des besoins	4					4,0	6,0	6,0
UE7	Enseignement des étapes du processus de résolution des conflits : Le « Comment » et de l'étape du « Comment finalement »	4					4,0	6,0	6,0
UE8	Enseignement du travail relationnel	4					4,0	6,0	6,0
UE9	Enseignement de la dimension émotionnelle en gestion de conflits	4					4,0	6,0	6,0
UE10	Enseignement de la négociation en général	4					4,0	6,0	6,0
UE11	Epreuve pratique	0					0,0	0,0	0,0
UE12	Elaboration de 6 fiches « séquences pédagogiques »	0					0,0	0,0	0,0
		40					40	60	60

Evaluation

Chaque module théorique et pratique sera sanctionné par une note. Ces modules sont compensables entre eux selon les coefficients mentionnés.

L'attribution du Diplôme d'Université se fera par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20.

Intitulé de l'UE	coefficient	Nombre d'heures	MCC *	Rattrapage Oui / Non	Compensation Oui / Non
Transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être	4	4	Contrôle mixte : contrôle continu et Examen terminal écrit	OUI	OUI
Les différentes méthodes pédagogiques	4	4	Contrôle mixte : contrôle continu et Examen terminal écrit	OUI	OUI
Bâtir une action de formation en gestion de conflits en médiation et en négociation	4	4	Contrôle mixte : contrôle continu et Examen terminal écrit	OUI	OUI
Gestion du groupe et situations difficiles	4	4	Contrôle mixte : contrôle continu et Examen terminal écrit	OUI	OUI
Enseignement de l'étape du processus de résolution des conflits : la pose du cadre puis du « Quoi » : identification des questions	4	4	Contrôle mixte : contrôle continu et Examen terminal écrit	OUI	OUI
Enseignement de l'étape du processus de résolution des conflits	4	4	Contrôle mixte : contrôle continu et Examen terminal écrit	OUI	OUI

[Tapez ici]

: le « Pourquoi » : identification des émotions et des besoins					
Enseignement des étapes du processus de résolution des conflits : Le « Comment » et de l'étape du « Comment finaleme nt »	4	4	Contrôle mixte : contrôle continu et Examen terminal écrit	OUI	OUI
Enseignement du travail relationnel	4	4	Contrôle mixte : contrôle continu et Examen terminal écrit	OUI	OUI
Enseignement de la dimension émotionnelle en gestion de conflits	4	4	Contrôle mixte : contrôle continu et Examen terminal écrit	OUI	OUI
Enseignement de la négociation en général	4	4	Contrôle mixte : contrôle continu et Examen terminal écrit	OUI	OUI
Epreuve pratique	40		Examen terminal oral	OUI	NON
Elaboration de 6 fiches « séquences pédagogiques »	40		Rendu fiches « séquences pédagogiques »	OUI	NON

MCC : modalité de contrôles des connaissances (contrôle continu ou terminal / devoir sur table / oral / rapport)

Evaluation financière

Dépenses	
HETD maquettes et REH	2 794 €
Fonctionnement	740 €
Frais de gestion (10%)	354 €
Recettes	
Coût de la formation : 500 € (8 stagiaires minimum statut 'professionnel non financé')	4 000 €